



DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Affiché le 19/09/2025

Communauté de Communes du Pays des Paillons

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET : Demande de soutien financier à l'État pour la mise en œuvre de la Journée Nationale de la Résilience (JNR)

Délibération n° 25 09 16

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi seize septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le mercredi dix septembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes.

Etaient présents : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Gérard Branda, Jean-Marc Rancurel, Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Mesdames Nadine Ezingard, Nicole Colombo, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, et Monsieur Serge Castan formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Madame Sandrine Barralis par Monsieur Gérard Branda, Monsieur Alain Michellis par Monsieur Alain Alessio, Monsieur Armand Gasiglia par Monsieur Francis Tujague, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton par Monsieur Jean-Claude Vallauri, Madame Germaine Millo par Monsieur Jean-Marc Rancurel.

Absent : Monsieur Gérard Saramito.

Madame Béatrice Ellul a été nommée secrétaire de séance

Rapporteur : Monsieur Cyril PIAZZA

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Le Président rappelle aux membres du Conseil communautaire que la Communauté de Communes du Pays des Paillons, en partenariat avec le SDIS 06, a élaboré un programme de formation intitulé « Résilience en Action : Programme de Formation pour l'Auto-Sauvegarde et les Comportements Préventifs ».

Ce dispositif s'inscrit dans une démarche proactive de gestion des risques et de sécurité civile, en cohérence avec les Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) et les stratégies locales de prévention. Son objectif est de doter les acteurs du territoire des compétences nécessaires en

matière de prévention, de comportements à adopter en situation critique et de premiers secours, afin de garantir une réponse plus rapide, coordonnée et efficace en cas d'événement majeur.

Le programme, déployé sur l'année 2025, vise à former et sensibiliser plusieurs catégories de publics clés :

- Les maires et les élus, afin de renforcer leurs capacités d'anticipation, de coordination et de pilotage en situation de crise,
- Les agents des collectivités et établissements publics, qui, au-delà de leurs missions habituelles, peuvent être mobilisés comme relais opérationnels au sein des cellules de crise locales,
- La population, enfin, cœur du dispositif, qui sera formée aux gestes de premiers secours, aux comportements réflexes en cas d'événement majeur et aux principes d'auto-sauvegarde. L'ambition est que chaque citoyen devienne acteur de sa propre sécurité et de celle de sa communauté, contribuant ainsi à l'efficacité et à la fluidité de l'action des secours.

Ce programme de formation a été labellisé par l'État, ce qui ouvre droit à un soutien financier pouvant couvrir jusqu'à 50 % des dépenses engagées pour sa mise en œuvre.

La demande de subvention portera notamment sur les frais de personnel correspondant au temps consacré à l'organisation du programme et à la coordination de la Journée Nationale de la Résilience prévue le 18 octobre 2025, les actions de communication ainsi qu'une contribution aux frais d'accueil des intervenants, notamment via la prise en charge des repas.

**Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Président,
après en avoir délibéré,**

- **Autorise** la sollicitation du soutien financier de l'Etat dans le cadre du programme de formation et de la Journée Nationale de la Résilience.
- **Autorise** le Président à accomplir toutes les formalités et à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Nombre de conseillers en exercice : 28

Nombre de présents : 22

Nombre de votants : 27

Pour : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Gérard Branda, Jean-Marc Rancurel, Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Sandrine Barralis, Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingear, Monsieur Alain Michellis Madame Nicole Colombo, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan et Madame Germaine Millo

Contre : /

Abstention : /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

**LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE
B. ELLUL**



**LE PRÉSIDENT
C. PIAZZA**



55 bis RD 2204
06440 BLAUSASZ